

2022-0975
2022-03-04

CYCOCEL^{MD} EXTRA

RÉGULATEUR LIQUIDE DE CROISSANCE DES PLANTES

Pour le traitement du blé d'hiver afin de produire des tiges plus courtes, plus épaisses et plus robustes et pour améliorer la résistance à la verse et servir de régulateur de croissance pour les poinsettias et les géraniums cultivés en serre

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

GARANTIE : Chlorméquat-chlorure 460 g/L

N^O D'HOMOLOGATION : 17001

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT ET METTANT EN DANGER
LA VIE OU DES BIENS, TÉLÉPHONEZ LE JOUR OU LA NUIT
AU 1 (800) 454-2673**



ATTENTION

POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AU COMPLET AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 1 L à 10 L

BASF Canada Inc.
5025 Creebank Road
Édifice A, 2^e étage
Mississauga, Ontario L4W 0B6

1-877-371-2273

CYCOCEL est une marque déposée de BASF Corporation, utilisée avec permission par BASF Canada Inc.

MODE D'EMPLOI

Dans le cas de plantes d'ornement cultivées en serre, **NE PAS** appliquer plus de 2 fois par cycle de culture.

EMPÊCHER les effluents ou les eaux de ruissellement en provenance des serres d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs et tout autre plan d'eau.

Comme ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles en milieu aquatique, **NE PAS** l'utiliser contre des organismes nuisibles aquatiques.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni quand les vents soufflent en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Aucune zone tampon n'est requise en cas d'utilisation des méthodes ou des équipements de pulvérisation suivants : pulvérisateur manuel, pulvérisateur à réservoir dorsal et traitement localisé.

Zones tampons

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats terrestres sensibles (comme les pâturages, les forêts, les brise-vent, les terres à bois, les haies, les zones riveraines et les zones arbustives).

Method d'application	Culture	Zone tampon (en mètre) requise pour la protection des habitats terrestres
Pulvérisateur agricole	Blé d'hiver	1

Blé d'hiver

CYCOCEL EXTRA est un régulateur de croissance des plantes qui s'utilise sur certaines variétés de blé d'hiver dans les programmes de production intensive. Il peut permettre de produire des tiges plus courtes, plus épaisses et plus robustes et d'améliorer la résistance à la verse. Utiliser seulement sur les variétés indiquées tant que les recommandations locales n'auront pas été mises au point pour l'usage sur d'autres variétés.

L'utilisation de **CYCOCEL EXTRA** fait généralement partie d'un programme de production intensive visant à obtenir des rendements élevés et une qualité améliorée et impliquant l'utilisation de niveaux accrus d'azote. Il peut se produire une incidence supplémentaire des

maladies des feuilles. Il peut donc être nécessaire d'effectuer des épandages de fongicide pour donner un rendement maximum. Suivre les recommandations pour l'usage des fertilisants et la lutte contre les maladies en tenant compte de la situation locale.

Plantes de serre

CYCOCEL EXTRA peut aussi **retarder** la croissance des plantes ce qui peut améliorer l'apparence esthétique du géranium et du poinsettia. Les plantes traitées sont plus compactes avec des entre nœuds plus courts, des tiges plus solides et des feuilles plus petites et vert plus foncé.

CYCOCEL EXTRA devrait être appliqué seulement sur les plantes établies avec un système racinaire en santé. **CYCOCEL EXTRA** réduira normalement l'élongation des entre nœuds jusqu'à trois semaines après le traitement par trempage dépendant de la culture, des conditions climatiques et du couvert végétal. Plusieurs applications peuvent être nécessaires cependant la fréquence de celles-ci devra être ajustée en fonction des conditions décrites ci-dessus.

CYCOCEL EXTRA lorsque appliqué en traitement par trempage est absorbé par les racines et transporté de façon systémique vers les parties aériennes en croissance active. Le milieu de culture devrait être saturé uniformément lorsque **CYCOCEL EXTRA** est appliqué. Effectuer le traitement par trempage lorsque le milieu de culture est humide et non lorsque la culture nécessite une irrigation.

La dose et la fréquence d'application de **CYCOCEL EXTRA** varieront en fonction des trois facteurs suivants; l'environnement de la serre, les conditions de culture et les différences de croissance entre les cultivars. **CYCOCEL EXTRA** ne constitue pas une alternative aux bonnes pratiques culturales (lumière, température, humidité relative, espacement et fertilisation). Les pratiques culturales optimales pour la production en serre peuvent varier selon la saison, la longueur du jour et la situation géographique.

Blé d'hiver

Période d'application

Il est important d'effectuer l'application au bon moment. Une application trop précoce peut s'avérer moins efficace sur le raccourcissement des tiges. Une application trop tardive peut réduire l'effet d'épaississement de la tige pour les entre nœuds inférieurs.

Appliquer **CYCOCEL EXTRA** sous forme de pulvérisation pendant les bonnes conditions de croissance au printemps puis l'appliquer vers la fin du tallage (stade 4 à 6 de croissance à grande échelle Feekes, comme indiqué sur le tableau qui suit), mais pas plus tard que le moment où le premier nœud ou joint peut être senti à la base de la plupart des talles (stade 7 de croissance à grande échelle Feekes).

Doses d'application

La quantité de **CYCOCEL EXTRA** à appliquer varie selon la variété de blé d'hiver et la quantité, la forme et le moment d'application d'engrais à l'azote. Consulter le TABLEAU DES DOSES D'APPLICATION en ce qui concerne les recommandations pour les diverses variétés.

Appliquer dans 200-400 litres d'eau par hectare.

TABLEAU DES DOSES D'APPLICATION

Variété de blé		Dose du produit (L/ha)	Stade de croissance à grande échelle Feekes* (se référer au tableau des stades de croissance)	Remarques
Lennox	simple	2,5 à 3,0	6	S'applique lorsque le risque de verse est élevé ou lorsqu'on utilise un programme de production extensive.
	double	2,5	4	
		+	+	
		0,75	6	
Monopol	simple	2,0 à 2,5	6	S'applique lorsque le risque de verse est élevé ou lorsqu'on utilise des quantités plus fortes d'engrais azoté.
	double	2,0 à 2,5	4	
		+	+	
		0,5	6	
	OU tardif	2,5 à 3,0	6	
Vuka	simple	2,5	6	S'applique lorsque le risque de verse est élevé ou lorsqu'on utilise des quantités plus fortes d'engrais azoté.
	double	2,0	4	
		+	+	
		0,5	6	
Absolvent	simple	2,5	6	S'applique lorsque le risque de verse est élevé ou lorsqu'on utilise des quantités plus fortes d'engrais azoté.
	double	2,0	4	
		+	+	
		0,5	6	
Norstar	simple	2,5	6	S'applique lorsque le risque de verse est élevé ou lorsqu'on utilise des quantités plus fortes d'engrais azoté.
	double	2,5	4	
		+	+	
		0,75	6	

* Stade de croissance Feekes = 4 Stade de croissance Zadok 23 à 29.
Stade de croissance Feekes = 6 Stade de croissance Zadok 31.

Plantes en serre

Géranium

CYCOCEL EXTRA retarde la croissance des plantes ce qui permet de contrôler la hauteur tout en réduisant l'élongation de tous types de géraniums zonales, favorisant la ramification et une floraison hâtive. Appliquer **CYCOCEL EXTRA** en trempage sur un milieu de culture uniforme trois semaines après la transplantation lorsqu'il y a un bon enracinement ou que les tiges commencent à s'allonger rapidement.

Appliquer à une dose de 1500 à 3000 ppm; 325 à 650 mL de **CYCOCEL EXTRA**/100 L d'eau. Consulter le tableau ci-dessous pour connaître le volume à appliquer selon la grosseur ou le diamètre du pot.

Poinsettia

CYCOCEL EXTRA retarde la croissance des plantes ce qui permet de contrôler la hauteur tout en réduisant l'élongation de tous les poinsettias. Les racines ou les tiges traitées avec **CYCOCEL EXTRA** sont plus compacts, plus solides avec un feuillage vert plus foncé. Appliquer en trempage sur un milieu de culture uniforme à une dose de 1500 à 3000 ppm; 325 à 650 mL de **CYCOCEL EXTRA**/100 L d'eau. Consulter le tableau ci-dessous pour connaître le volume à appliquer selon la grosseur ou le diamètre du pot.

La compatibilité de **CYCOCEL EXTRA** lorsque mélangé avec des insecticides, acaricides, fongicides et engrais n'est pas connue. Par conséquent, ne pas utiliser **CYCOCEL EXTRA** en association avec ces produits.

Période d'application

Les plantes devraient être bien enracinés et établis avant le traitement. Les meilleurs résultats sont obtenus lorsque l'application est effectuée durant les premiers stades de la croissance active. Une application hâtive produira des plantes plus compacts. Ne pas appliquer plus tard que le 15 octobre pour les poinsettias cultivés sous une photopériode naturelle car les bractées peuvent se crispier et une réduction de la grosseur celles-ci peut survenir. Éviter l'application lorsque les plantes sont prêt à être empotés.

Volume de solution diluée à appliquer selon le diamètre du pot

Diamètre du pot (cm)	Solution diluée (mL/pot)
11	90
13	120
15	180
20	240
25	300

MÉLANGE

1. Remplir le réservoir du pulvérisateur avec environ la moitié du volume d'eau requis.
2. Ajouter la quantité recommandée de **CYCOCEL EXTRA**, puis le reste d'eau nécessaire.
3. Bien agiter avant et pendant la pulvérisation.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Respecter les zones tampons définies sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination de l'eau souterraine, en particulier dans les sites où les sols sont perméables (par exemple, les sols sablonneux) et où la nappe phréatique est peu profonde.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site et le plan d'eau.

RESTRICTIONS ET LIMITATION

Ne pas pulvériser **CYCOCEL EXTRA** lorsque la culture est en train de subir des périodes difficiles de temps froid, de fertilité faible ou d'autres facteurs.

Ne pas appliquer **CYCOCEL EXTRA** lorsque la culture est mouillée ou si la pluie est prévue dans les 4 heures.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

Attention: Ne pas faire paître ou couper pour le foin la culture traitée, les données appuyant cette utilisation étant insuffisantes.

PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Ne pas avaler.
3. Éviter l'inhalation des vapeurs, de la poussière ou de la buée de pulvérisation de même que le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
4. Se laver à fond après la manipulation et avant de manger, de boire ou de fumer.
5. Porter des vêtements et de l'équipement de protection, tels que lunettes de sécurité ou masque protecteur, un respirateur approuvé, gants (caoutchouc, PVC, néoprène ou nitrile), chapeau, chemise à manches longues, pantalon et bottes de caoutchouc.
6. Si les vêtements sont contaminés, les enlever et les laver séparément avant de les réutiliser.
7. Ne pas contaminer l'eau d'usage domestique ou d'irrigation, les lacs, ruisseaux et étangs lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

8. Ne pas pénétrer ni laisser les travailleurs pénétrer dans le site traité au cours des 12 heures suivant l'application.
9. Ne pas appliquer où il peut y avoir ruissellement ou érosion.
10. Ne pas appliquer lorsque les conditions atmosphériques risquent de faire dériver la pulvérisation à l'écart des endroits traités.
11. Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation après usage.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

1. Conserver dans le contenant original hermétiquement fermé.
2. Ne pas expédier ou entreposer près de la nourriture destinée aux humains ou aux animaux, des semences et des engrais.
3. Conserver sous clef dans un endroit frais, sec et bien aéré, ne comportant pas de bouchon de vidange sur le sol.
4. Les herbicides doivent être expédiés et entreposés à l'écart des autres produits antiparasitaires pour éviter une contamination croisée.
5. Protéger du gel.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

2022-0975
2022-03-04

CYCOCEL^{MD} EXTRA

RÉGULATEUR LIQUIDE DE CROISSANCE DES PLANTES

Pour le traitement du blé d'hiver afin de produire des tiges plus courtes, plus épaisses et plus robustes et pour améliorer la résistance à la verse et servir de régulateur de croissance pour les poinsettias et les géraniums cultivés en serre

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

GARANTIE : Chlorméquat-chlorure 460 g/L

N^O D'HOMOLOGATION : 17001

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT ET METTANT EN DANGER
LA VIE OU DES BIENS, TÉLÉPHONEZ LE JOUR OU LA NUIT
AU 1 (800) 454-2673**



ATTENTION

POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AU COMPLET AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 10 L

BASF Canada Inc.
5025 Creebank Road
Édifice A, 2^e étage
Mississauga, Ontario L4W 0B6

1-877-371-2273

CYCOCEL est une marque déposée de BASF Corporation, utilisée avec permission par BASF Canada Inc.

PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Ne pas avaler.
3. Éviter l'inhalation des vapeurs, de la poussière ou de la buée de pulvérisation de même que le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
4. Se laver à fond après la manipulation et avant de manger, de boire ou de fumer.
5. Porter des vêtements et de l'équipement de protection, tels que lunettes de sécurité ou masque protecteur, un respirateur approuvé, gants (caoutchouc, PVC, néoprène ou nitrile), chapeau, chemise à manches longues, pantalon et bottes de caoutchouc.
6. Si les vêtements sont contaminés, les enlever et les laver séparément avant de les réutiliser.
7. Ne pas contaminer l'eau d'usage domestique ou d'irrigation, les lacs, ruisseaux et étangs lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
8. Ne pas pénétrer ni laisser les travailleurs pénétrer dans le site traité au cours des 12 heures suivant l'application.
9. Ne pas appliquer où il peut y avoir ruissellement ou érosion.
10. Ne pas appliquer lorsque les conditions atmosphériques risquent de faire dériver la pulvérisation à l'écart des endroits traités.
11. Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation après usage.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Respecter les zones tampons définies sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination de l'eau souterraine, en particulier dans les sites où les sols sont perméables (par exemple, les sols sablonneux) et où la nappe phréatique est peu profonde.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site et le plan d'eau.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

1. Conserver dans le contenant original hermétiquement fermé.
2. Ne pas expédier ou entreposer près de la nourriture destinée aux humains ou aux animaux, des semences et des engrais.
3. Conserver sous clef dans un endroit frais, sec et bien aéré, ne comportant pas de bouchon de vidange sur le sol.
4. Les herbicides doivent être expédiés et entreposés à l'écart des autres produits antiparasitaires pour éviter une contamination croisée.
5. Protéger du gel.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.